Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 11

Artikel: Quiproquo
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-200001

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il vécut donc là quelques années tranquilles, si tranquilles même, qu'au jour du départ, il ne put se défendre d'un sentiment de tristesse. Il conserva, d'ailleurs, plusieurs de ces relations. Quelques mois après sa libération, il fut convié par l'un de ses codétenus, également libéré, à un *five o'clock* intime. Dès son arrivée, la mère de son amphitryon le mit à son aise, en lui disant avec un sourire: « Nous y avons tous passé, monsieur, nous sommes en règle. Faites donc comme chez vous ». Et le jeune lord fit, en effet, comme chez lui, heureux de se retrouver en pays de connaissance.

Et dire qu'il en coûte tant de rester honnête!

Résignation. — Entendu dans le tramway, samedi dernier, jour de pluie.

— Quel temps déplorable!

— En effet, mais, somme toute, il vaut mieux encore qu'il pleuve aujourd'hui qu'un jour de beau temps.

Dernières volontés. — M. N*** n'a vraiment pas eu de chance à la loterie du mariage. Il souffre martyre avec sa compagne, d'un caractère insupportable.

N*** se décide, il y a quelques semaines, à faire un petit voyage en Italie. Madame l'accompagne.

— Comment, lui dit un ami qu'il croise sur le chemin de la gare, tu emmènes ta femme avec toi?

— Mon cher, elle me disait à tout propos: « Voir Naples et mourir! » Je l'y conduis.

Le droit d'être bon.

Le « droit d'être bon » n'est pas encore un fait acquis.

Figurez-vous qu'un de nos négociants décide tout à coup de réduire à de sages limites ses bénéfices et, de plus, de remettre gratuitement, à ceux de ses clients qui sont dans l'indigence, les marchandises dont ils ont besoin.

De divers côtés, on applaudira à cette généreuse initiative et peut-être quelques bonnes âmes caresseront-elles l'espoir de voir cet exemple suivi par d'autres négociants.

Douce illusion.

Des pétitions ne tarderont pas à parvenir aux autorités, leur demandant de mettre un frein à cette « concurrence déloyale ». Admirez l'expression.

Alors, on fera comprendre au novateur qu'il ait à cesser ses générosités et à se conformer tout simplement et sans les discuter aux usages en cours. Puis, comme on dit, tout rentrera dans l'ordre.

Les libertés inscrites dans les institutions des Etats civilisés n'y figurent très souvent qu'à titre purement décoratif.

Un astrologue du bon vieux temps, préparant son almanach, ne savait qu'indiquer pour un jour qui restait en blanc. « Mets-y un tonnerre! » lui dit sa femme. Il mit un tonnerre. De même, les faiseurs de constitutions. Ils mettent par ci, par là, une soi-disant liberté; ça ne tire pas à conséquence et les grrands principes sont sauvés.

Un commerçant des Etats-Unis vient d'en faire l'expérience.

Ce commerçant attire à lui une foule de clients, grâce à la manière bienfaisante dont il conduit ses affaires.

Dès que ses profits quotidiens ont atteint deux dollars (environ 10 francs), il vend, durant le reste de la journée, au prix coûtant.

Il distribue quotidiennement 200 livres de pain aux indigents, qui ont aussi chez lui l'épicerie pour rien. Ceux qui sont gênés reçoivent sa marchandise au prix de revient.

Le résultat de cette philanthropie est que la boutique du brave négociant regorge d'une foule de pauvres et de clients, les uns heureux de s'approvisionner sans bourse délier, les autres, contents de contribuer, par leurs achats, à la prospérité d'une bonne œuvre.

Tout le monde est donc satisfait, à l'exception des autres épiciers de la localité. Emues par les jérémiades de ces derniers, les autorités viennent donc de prier le philanthrope de modifier son système de vente, s'il ne voulait pas les contraindre de prendre des mesures contre lui

Tant pis pour les pauvres et pour la liberté!

Fin de bail. — Ce pauvre L., jadis si joyeux et si prompt à la répartie, décline de jour en jour; il cherche ses mots et ne termine pas toujours ses phrases.

Un de ses amis disait, en parlant de lui:

— Il ne déménage pas encore, mais on s'aperçoit qu'il a donné congé!

La lettre du syndic. — Extrait d'une lettre écrite par le syndic d'une de nos communes à son fils, employé dans une maison de commerce de Berne.

. . . . . .

« Y faut encore que je te dise, mon cher garçon, que la commune a fait construire un nouveau cimetière, près du plantage de Jaques au maréchal. Ce nouveau cimetière est bien plus grand et aussi bien plus confortable que le vieux. J'espère que nous y serons tous enterrés, si Dieu nous prête vie... »

Comme au temps de nos pères.

Nous extrayons de la *Tribune de Genève* les lignes qui suivent. Il est toujours intéressant de constater la vitalité de certaines coutumes, vieilles comme le monde, ou peu s'en faut.

Dans la campagne genevoise subsistent encore d'antiques traditions qui se sont transmises de père en fils; telles les « allouilles » et les « fâilles » qui ont lieu le premier dimanche de mars.

Lorsque dans une commune il y a des nouveaux mariés qui n'ont pas eu d'enfants dans le courant de l'année, les enfants du village se réunissent et, devant la porte des époux, vont « crier les allouilles » ou, si l'on préfère, vont « allouiller ». Ils crient:

Failles, failles, faillaisons!
La fenna à Dian va fara on grou garçon.

Alors, les jeunes mariés lancent par poignées des bonbons, des caramels, des papillottes, voire même des sous que les petits manifestants se disputent à « tire-poils ». Si la distribution se fait attendre, la jeunesse impatiente s'arme d'arrosoirs, de bidons, d'ustensiles résonnants, et frappe dessus à tour de bras, faisant « charivari ».

En Savoie, également, cette coutume subsiste encore, mais les Savoisiens « allouillent » de la manière suivante:

Oh! les alou-yas!
La fenna é groussa!

Ce qui est aussi concis qu'énergique.

Et le soir on fait les « fâilles ». Ce sont des feux que l'on allumait pour fêter le retour du printemps.

En dehors du village, on entasse quelques fagots auxquels on met le feu. Les gamins, autour du brasier, promènent ce qu'on appelle alors les « fâilles ». Ce sont des branches de bruyère sèches et facilement inflammables, liées au bout d'une perche assez longue.

Groupés autour du feu, hommes, femmes et enfants chantent, crient, s'interpellent, et quand il ne reste plus qu'un tas de cendres rouges et ardentes, les plus hardis sautent par dessus le foyer.

Le feu, bien éteint, et les « fâilles » consumées, bras-dessus, bras-dessous, garçons et filles, hommes et femmes, rentrent au village et regagnent leurs pénates en chantant de gais refrains.

Failles, failles, faillaisons!
La fenna va fara on grou garçon!

L. Reichstetter.

L'esprit de Sidonie

Madame. — Comment, Sidonie, vous avez cassé ce vase de porcelaine? Mais vous ne savez pas qu'il avait plus de deux cents ans!

Sidonie. — Alors, madame, c'est bien naturel: plus on est vieux, plus on est cassé.

Quiproquo. — A la salle de lecture de la Bibliothèque cantonale.

Un lecteur demande « un livre ».

— De quel auteur? questionne M. Cousin.

— Oh! pas trop bas; c'est pour m'asseoir dessus.

Fêtes du Centenaire. — Chez Fœtisch frères, à Lausanne, vient de paraître: Un « Recueil patriotique pour chœur d'hommes », contenant neuf beaux chœurs populaires. Une « Marche vaudoise du centenaire », par E. Muller, directeur de l'*Union instrumentale de Lausanne*, éditée pour piano, pour fanfare, pour harmonie et pour orchestre. Elle est conçue en style populaire. Comme trio, est intercalé, avec ses paroles, le chœur, « Vaudois, un nouveau jour se lève... » Cette marche est appelée à un vif succès.

Ajoutons que la maison Fœtisch frères, devenue propriétaire du « Chansonnier vaudois » de C.-C. Denéréaz, actuellement épuisé, se propose d'en publier, dans le cours de l'année, une édition revue et considérablement augmentée.

Même maison: en souscription jusqu'au 13 avril, « Le Peuple vaudois », partition chant et piano, musique de Doret, paroles de Warnery. En souscription, prix fr. 2 50.

Le Bureau du *Conteur* se charge de faire parvenir ces diverses publications aux personnes qui les lui demanderont et reçoit les inscriptions pour le *Chansonnier Denéréaz* et le *Peuple vaudois*.

THÉATRE et KURSAAL. — Au Théâtre, jeudi soir, on a joué **Les Burgraves**, de Victor Hugo. Nos artistes ont fort bien interprété cette œuvre.

La saison, qui touche à sa fin, aura, croyons-nous, été une bonne affaire pour notre directeur; elle le fut, en tout cas, pour tous nos amateurs de bon théâtre, à qui M. Darcourt a fait, cet hiver, la part belle. — Demain, dimanche, **Latude**, drame historique en 5 actes. **Mme Sans-Gêne**, comédie en 4 actes, de Sardou.

Au **Kursaal**. *débuts*, toujours des débuts, Les *Thérons*, cyclistes de Paris, les *frères Morre*, les *3 Leæton*, barristes, les *Alcides*, athlètes. Puis, pour le bouquet, *La tante Lochard*, vaudeville-opérette.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS

Causeries du Conteur, 1re série (2me édition), recueil de morceaux patois et français (illustrés par Ralph) 2 —
Causeries du Conteur, 2me série . . . . . 2 —
Les deux séries (ensemble) . . . . . 3 —
Au bon vieux temps des diligences, deux conférences par Louis Monnet 1 20
Almanach du Conteur pour 1903, avec collaboration de MM. H. Dufour, Alf. Ceresole, V. Favrat, Pierre d'Antan, C. T.***, A. Roulier, P. Perret, H. Thuillard, C.-G. Margot, O. Chambaz, etc., *Garotte*, de A. Giroud, prof., *Chanson vaudoise*, de E.-C. Thou, musique de C. M., prof., couverture dessinée par F. Rouge, peintre d'Aigle. Illustrations de MM. J. Taillens, Laverrière, E. Fivaz, Forestier, V. Rossat. Reproduction de nombreux morceaux français et patois de L. Monnet, L. Favrat, C.-C. Dénéréaz, L. Croisier, etc 0 50
La vilhie melice dào canton de Vaud, par C.-C. Dénéréaz 0 50
Lo conto dau Craizu 0 20
Exceptionnellement, encore quelques exemplaires de **Favey et Grognuz**, ou excursions de deux paysans vaudois à Paris, aux tirs fédéraux de Fribourg et Berne, à la Fête des vignerons, etc., par L. Monnet 2 50

Comédies vaudoises de Pierre d'Antan. — Nous rappelons aux personnes qui désireraient posséder le recueil de ces comédies, dont la publication est projetée, qu'elles peuvent s'inscrire au *Bureau du Conteur vaudois*, à Lausanne.

La rédaction: J. Monnet et V. Favrat.

Lausanne. — Imprimerie Corbaz-Howard.